Nations Unies S/PV.6729 (Resumption 1)



Conseil de sécurité

Soixante-septième année

Provisoire

6729e séance

Lundi 5 mars 2012, à 15 heures
New York

Président :	Sir Mark Lyall Grant	(Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
Membres :	Afrique du Sud	M. Crowley
	Allemagne	M. Roessel
	Azerbaïdjan	M. Musayev
	Chine	M. Xing Jisheng
	Colombie	Mme Moya
	États-Unis d'Amérique	M. Banks
	Fédération de Russie	M. Demin
	France	Mme Le Fraper du Hellen
	Guatemala	Mme Leiva Roesch
	Inde	M. Raguttahalli
	Maroc	M. Iziraren
	Pakistan	M. Siddique
	Portugal	Mme Cortes Palma
	Togo	M. Waguena

Ordre du jour

La situation en Somalie

Rapports spécial du Secrétaire général sur la Somalie (S/2012/74)

12-25147 (F)





La séance est reprise à 15 h 5.

Le Président (*parle en anglais*) : En vertu de l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de l'Éthiopie à participer à la présente séance.

Je voudrais rappeler à tous les orateurs qu'ils sont priés de limiter la durée de leur intervention à un maximum de quatre minutes afin que le Conseil puisse mener ses travaux avec toute la diligence voulue.

Je donne maintenant la parole au représentant du Japon.

M. Nishida (Japon) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à adresser mes sincères félicitations à S. E. Sir Mark Lyall Grant, Représentant permanent du Royaume-Uni auprès de l'Organisation des Nations Unies, pour son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de mars et, bien entendu, à le remercier d'avoir pris l'initiative de convoquer le présent débat public sur la Somalie en ce moment opportun. Je voudrais également remercier S. E. M. Elmi Ahmed Duale, Représentant permanent de la République somalienne, de sa déclaration, et l'Ambassadeur Augustine Mahiga, Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie, de son exposé.

Je souhaite insister sur le fait qu'une période très favorable s'ouvre enfin pour la Somalie, dévastée depuis plus de 20 ans. Cela a été rendu possible par les efforts déployés par le Gouvernement fédéral de transition, les Somaliens et la communauté internationale. Le Japon remercie sincèrement les forces du Gouvernement fédéral de transition et de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), qu'ont récemment rejoint des contingents fournis par le Kenya et Djibouti, ainsi que l'Éthiopie. Ils n'ont épargné aucun effort pour combattre Al-Chabab malgré les énormes sacrifices consentis. Il est grand temps que la communauté internationale s'associe à ces efforts.

À cet égard, le Japon se félicite de l'adoption de la résolution 2036 (2012), qui permet d'appuyer de manière plus soutenue les opérations de l'AMISOM. Nous saluons le dévouement de l'Ambassadeur Mahiga en Somalie, y compris son rôle de médiation et sa décision de transférer le Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie à Mogadiscio.

Le Japon félicite tous les participants pour le succès de la Conférence de Londres sur la Somalie, tenue le 23 février, et à laquelle le Japon a pris une part active. Cette occasion importante a permis à la communauté internationale de réaffirmer son ferme engagement en faveur de la Somalie. Le Japon tient à remercier et à saluer le Royaume-Uni pour son rôle de chef de file qui a permis de mener à bien cette conférence et d'obtenir de bons résultats. Le Japon a l'intention de coopérer activement avec d'autres partenaires, conformément au communiqué adopté à la Conférence.

Il convient de noter que, durant l'année écoulée, les parties somaliennes ont déployé des efforts considérables pour faire avancer le processus politique somalien. Le Japon apprécie sincèrement la série d'accords conclus entre ces parties, c'est-à-dire l'Accord de Kampala, la feuille de route et, plus récemment, le 17 février, le deuxième accord de Garowe, qui définit la voie à suivre en vue de l'achèvement de la période de transition en août. Maintenant que la communauté internationale a réaffirmé son engagement, il est temps que les Somaliens réaffirment le leur. Le Japon est fermement attaché à la paix et à la stabilité en Somalie et a fait toute une série de contributions importantes.

Premièrement, conjointement avec l'Union européenne, le Japon joue un rôle moteur dans les efforts visant à renforcer la police somalienne et la composante police de l'AMISOM, par une contribution d'un montant total de 38 millions de dollars versée par le biais de deux fonds d'affectation spéciale des Nations Unies. Cette contribution permet actuellement de verser des salaires à 5 000 policiers somaliens, et finance également la construction de postes de police et la fourniture d'équipements, notamment des véhicules blindés. Conscient que les besoins de ce secteur augmenteront à mesure que les forces du Gouvernement fédéral de transition et de l'AMISOM prendront le contrôle de nouvelles zones, le Japon reste déterminé à continuer de fournir cette assistance au secteur de la police.

Le Japon concourt également à l'amélioration de la situation humanitaire en Somalie, notamment par une contribution de 30 millions de dollars afin de faire face à la grave situation de famine qui a frappé le pays l'année dernière. Bien que la famine ait reculé, les besoins humanitaires demeurent. Nous devons donc continuer d'apporter de l'aide.

Par ailleurs, il n'est pas prématuré d'envisager la reconstruction de la Somalie. À cet égard, le Japon entend participer à la conférence prévue à Istanbul en juin pour débattre de cette question. Le Japon contribue déjà à l'amélioration des infrastructures et à la promotion d'une bonne gouvernance au moyen de divers projets, notamment la remise en état du port de Mogadiscio et la formation d'agents du Gouvernement fédéral de transition en matière de contrôle des frontières, en partenariat avec le Programme alimentaire mondial et le Programme des Nations Unies pour le développement et l'Organisation internationale pour les migrations, respectivement.

Outre qu'elle est liée à la stabilité en Somalie, la piraterie continue de poser en soi une grave menace à la sécurité internationale. Nous devons poursuivre les opérations de lutte contre la piraterie. Avec le déploiement ininterrompu dans le golfe d'Aden de deux bâtiments de sa flotte et de deux avions de patrouille, le Japon est fier de participer depuis trois ans à ces vastes opérations maritimes de paix, en étroite collaboration avec d'autres coalitions. Nos activités d'escorte et de surveillance ont contribué de manière significative à garantir la sécurité du passage des navires marchands dans ces zones. Par ailleurs, en juin de l'année dernière, le Japon a installé une base à Djibouti pour accueillir son personnel et ses équipements et effectuer ces opérations de manière plus efficace. Ces efforts témoignent clairement du fort attachement du Japon à la lutte contre la piraterie.

Tout en se félicitant de ce que les opérations de lutte contre la piraterie aient grandement contribué à prévenir les attaques de pirates, le Japon est de plus en plus préoccupé par la récente extension de la zone d'activité des pirates à la partie occidentale de l'océan Indien. Comme l'indique le rapport du Secrétaire général présenté en janvier (S/2012/50), la question de la poursuite des auteurs d'actes de piraterie demeure une tâche majeure pour la communauté internationale. Le Japon fait partie des 20 pays qui poursuivent devant leurs propres tribunaux les pirates présumés ayant été appréhendés, et pour encourager la poursuite des pirates présumés par les tribunaux en Somalie et dans les États voisins, il a récemment promis de verser 2 millions de dollars supplémentaires au Fonds d'affectation spéciale destiné à soutenir les initiatives prises par les États pour lutter contre la piraterie au large des côtes somaliennes, géré par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. En outre, le Japon aide les pays côtiers limitrophes à renforcer leur sécurité maritime et leurs moyens de répression afin qu'ils puissent contrer la piraterie somalienne par eux-mêmes.

Le Gouvernement fédéral de transition peut devenir un gouvernement plus démocratique et plus légitime. À cet égard, les mois à venir seront absolument déterminants. Le Japon demande instamment à toutes les parties prenantes somaliennes de mettre en œuvre sans plus tarder la feuille de route et les Principes de Garowe adoptés à la deuxième Conférence nationale consultative somalienne sur la Constitution. La prochaine grande étape sera l'adoption d'une nouvelle constitution somalienne. Tous les acteurs doivent jouer un rôle actif dans cette tâche importante, et la communauté internationale doit fournir un appui afin de garantir qu'elle soit menée à bien. Le Japon ne ménagera bien évidemment pas ses efforts pour continuer à prêter main forte à la Somalie.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante du Luxembourg.

Mme Lucas (Luxembourg) : Je m'associe pleinement à la déclaration prononcée ce matin par l'Union européenne. Nous félicitons le Royaume-Uni d'avoir pris l'initiative de ce débat sur la situation en Somalie qui fait suite à l'importante Conférence de Londres, à laquelle le Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères luxembourgeois a eu l'occasion de participer.

Les six prochains mois seront déterminants pour la Somalie. Nous saluons les progrès qui ont été enregistrés en Somalie sur le plan politique avec l'adoption d'une feuille de route ainsi que des Principes de Garowe, qui posent des jalons ambitieux pour parachever le processus constitutionnel et la mise en place d'institutions légitimes, stables et représentatives. Il appartient désormais en premier lieu à l'ensemble des acteurs politiques somaliens, et notamment au Gouvernement fédéral de transition, de démontrer leur volonté de saisir cette occasion pour clôturer, avec le soutien de la communauté internationale, la transition d'ici au mois d'août, afin que les Somaliens réconciliés puissent vivre en paix et en sécurité et que les autorités somaliennes puissent établir un état de droit ne laissant aucune place aux pirates et aux terroristes.

Sur le plan de la sécurité, nous notons avec satisfaction le récent retrait des milices Al-Chabab de certaines villes stratégiques au sud et au centre du

pays. Al-Chabab continue toutefois de constituer une sérieuse menace pour la sécurité et la stabilité du pays. Nous saluons la contribution essentielle et les sacrifices du personnel déployé dans le cadre de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et des opérations des pays voisins pour soutenir les forces de sécurité somaliennes. Nous nous félicitons de l'adoption par le Conseil de sécurité, le 22 février dernier, de la résolution 2036 (2012) autorisant l'augmentation du plafond des effectifs de l'AMISOM ainsi que le déploiement d'un dispositif d'appui logistique important. Il s'avère désormais impératif d'assurer une pleine mise en œuvre de cette décision, y compris son financement.

La situation humanitaire reste préoccupante. Bien que le Programme alimentaire mondial ait récemment annoncé la fin de la famine, près d'un tiers de la population, dont la majorité réside dans les zones contrôlées par Al-Chabab, continue d'avoir besoin d'une aide humanitaire d'urgence. Nous appelons toutes les parties à permettre un accès humanitaire sans entrave. L'interdiction d'accès imposée par Al-Chabab aux principales organisations humanitaires est inacceptable.

Une solution durable pour contribuer à la stabilisation de la Somalie nécessite la mise en place d'une approche globale combinant les volets politique, humanitaire, de sécurité et de développement. Nous souhaitons mettre en exergue à cet égard l'adoption par l'Union européenne au mois de novembre 2011 de sa stratégie pour la Corne de l'Afrique.

Notre engagement national se décline également en trois volets : politique, sécuritaire et humanitaire. Le Luxembourg a ainsi contribué à hauteur de 750 000 euros au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les institutions de sécurité et de transition somaliennes. Parallèlement, le Luxembourg participe activement à la mission européenne maritime, l'opération Atalante, en fournissant deux avions de reconnaissance basés aux Seychelles. Le Luxembourg a également détaché des instructeurs militaires à la mission européenne de formation militaire, qui entraîne les forces de sécurité somaliennes. Enfin, le Luxembourg continue d'être un donateur important et fiable en termes d'aide humanitaire. Ainsi, au cours des dernières années, plus de 11 millions d'euros ont été déboursés en faveur de la Corne de l'Afrique, dont la moitié directement pour la Somalie.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer que le Luxembourg, comme l'a dit le Vice-Premier Ministre le 23 février à Londres, continuera, à titre national et dans le cadre des efforts déployés par l'Union européenne et l'ONU, de soutenir la Somalie sur la voie de la stabilisation et de la paix.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Égypte.

M. Abdelaziz (Égypte) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, de votre initiative de convoquer le présent débat public sur la situation en Somalie. Il intervient à un moment critique où les parties somaliennes et d'autres acteurs régionaux et internationaux mobilisent leurs efforts pour rétablir la paix et la stabilité en Somalie. Je voudrais également remercier le Secrétaire général de sa participation et de ses précieuses contributions au débat, ainsi que son Représentant spécial pour la Somalie, M. Mahiga, pour les efforts inlassables qu'il déploie et l'important exposé qu'il nous a présenté aujourd'hui.

La présente séance intervient quelques jours après la Conférence internationale de Londres sur la Somalie, tenue à l'initiative importante du Royaume-Uni. La Conférence a bénéficié d'une très vaste participation régionale et internationale, couronnant ainsi les efforts pertinents réalisés par les Somaliens et la communauté internationale, notamment la réunion du Groupe international de contact sur la Somalie, qui a eu lieu à Djibouti; la Conférence nationale consultative sur la Constitution, qui s'est tenue à Garowe; et enfin, l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 2036 (2012). Tous ces efforts expriment la détermination de toutes les parties concernées à voir la réalité changer en Somalie afin de donner une assise solide à la paix, à la stabilité, au développement, et à la perspective d'un avenir meilleur pour tous les Somaliens.

Par ailleurs, le transfert du Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie à Mogadiscio témoigne de la volonté de l'ONU, en coopération avec les organisations régionales concernées, telles l'Union africaine, la Ligue des États arabes et l'Organisation de la coopération islamique, d'intensifier le travail sur le terrain et de collaborer étroitement avec l'ensemble des Somaliens. Il illustre également les avancées importantes réalisées ces derniers mois, notamment pour ce qui est de consolider la sécurité et la stabilité à Mogadiscio. Cela n'aurait pas été possible sans les

énormes sacrifices consentis par la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et par les forces de sécurité somaliennes, qui ont permis aux Somaliens et à la communauté internationale de remporter des succès sans précédent. Aujourd'hui, il faut tirer le plus grand parti possible de ces victoires pour trouver un règlement à la question somalienne.

L'adoption de la résolution 2036 (2012) – qui proroge le mandat de l'AMISOM, augmente ses effectifs, renforce le dispositif d'appui de l'ONU à l'AMISOM, afin notamment qu'il prenne en compte le remboursement des éléments habilitants et des multiplicateurs de force, et appuie les efforts visant à renforcer les capacités des forces somaliennes – a constitué une avancée importante vers la consolidation des victoires militaires obtenues sur le terrain à Mogadiscio et ailleurs. Cependant, l'action militaire ne peut à elle seule régler la situation en Somalie à moins d'être secondée par une stratégie globale visant à rétablir la paix et la stabilité et fondée sur le renforcement du processus politique et les initiatives de réconciliation. À cet égard, l'Égypte réaffirme la nécessité d'exécuter les tâches fixées dans la feuille de route pour l'achèvement de la transition en Somalie, et notamment d'adopter une nouvelle constitution et de réformer le Parlement, mais aussi d'appliquer les Principes de Garowe, adoptés en février, qui sont tous des éléments essentiels pour promouvoir le processus politique.

Les efforts déployés pour satisfaire les besoins des Somaliens en matière de développement et dans le domaine humanitaire sont par ailleurs étroitement liés aux efforts visant à rétablir la sécurité et la stabilité en Somalie. En conséquence, la communauté internationale doit plus que jamais redoubler d'efforts pour appuyer les efforts déployés par le Gouvernement fédéral de transition, avec l'appui de l'AMISOM, afin que l'État puisse étendre son autorité au-delà de Mogadiscio, renforcer la sécurité et son autorité et fournir des services de base aux citoyens somaliens. Dans le même ordre d'idées, il importe de redoubler d'efforts pour remédier à la grave situation humanitaire en Somalie. Même si la famine qui a frappé un certain nombre de régions somaliennes a été vaincue, plus de 2 millions de Somaliens continuent d'avoir besoin d'une aide humanitaire d'urgence. Toutes les parties doivent s'engager à faciliter l'accès des secours humanitaires à toutes les personnes qui en ont besoin.

La piraterie et les vols à main armée au large des côtes somaliennes sont le fruit du chaos, de l'absence de toute autorité d'État et de l'absence de développement qui ont prévalu en Somalie pendant deux décennies. Malgré la réussite des mesures prises par la communauté internationale pour lutter contre les actes de piraterie en mer, qui ont concouru à la baisse du nombre d'attaques et du taux de réussite des attaques, la lutte contre la piraterie en mer ne suffira pas à elle seule à éliminer la menace que fait peser ce fléau sur la paix et la sécurité régionales et internationales à moins d'être intégrée à une stratégie globale qui s'attaque aux causes profondes de la piraterie en mer, en tenant compte de toutes ses dimensions politiques, sécuritaires, économiques et humanitaires directement liées à la situation en Somalie.

Dans ce contexte, l'Égypte, en tant que membre du Groupe de contact sur la lutte contre la piraterie au large des côtes somaliennes et du Conseil d'administration du Fonds d'affectation spéciale du Groupe, mais également en tant que Présidente du groupe de travail IV du Groupe de contact, a toujours souligné, ce qu'elle fait à nouveau aujourd'hui, qu'il était essentiel que la communauté internationale adopte une démarche globale pour lutter contre la piraterie au large des côtes somaliennes. Cette approche doit être fondée sur les progrès accomplis dans le domaine de la sécurité et sur le plan politique, et les acteurs concernés doivent déployer des efforts sérieux et concrets dans le domaine du développement afin de créer une nouvelle réalité en Somalie et de répondre aux besoins et aux aspirations des jeunes Somaliens en leur offrant des possibilités d'emploi et une meilleure qualité de vie pour éviter qu'ils ne rejoignent les rangs de groupes armés ou ne commettent des actes de piraterie.

Enfin, l'Égypte continuera d'appuyer tous les efforts qui visent à régler la crise en Somalie, pour permettre à ce pays frère de jouer à nouveau son rôle dans les mondes arabe, africain et islamique. L'Égypte n'épargnera aucun effort pour aider le peuple somalien et ses institutions, notamment les forces de sécurité et les garde-côtes, en particulier en organisant des formations à l'intention des cadres somaliens, en fournissant une assistance humanitaire et médicale, et en déployant des missions éducatives, proposées notamment par Al-Azhar Al-Charif, pour contribuer à créer un avenir meilleur pour la Somalie et pour tous les Somaliens.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant de l'Italie.

M. Ragaglini (Italie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à vous féliciter de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité et à vous remercier d'avoir convoqué le présent débat public sur la situation en Somalie. Je remercie également le Secrétaire général et son Représentant spécial, l'Ambassadeur Mahiga, de leurs déclarations.

L'Italie s'associe pleinement à la déclaration prononcée par l'observateur de l'Union européenne et souhaite ajouter quelques remarques à titre national.

Le présent débat public se déroule quelques jours seulement après la conférence de Londres sur la Somalie, à laquelle ont participé un grand nombre de dirigeants somaliens ainsi que les principaux acteurs concernés par la situation en Somalie. Nous axons une nouvelle fois l'attention de la communauté internationale sur une situation difficile qui touche des millions de Somaliens et menace la paix et la stabilité dans la Corne de l'Afrique et dans le monde. Le partenariat annoncé entre Al-Chabab et Al-Qaida est également un fait inquiétant pour chacun d'entre nous et exige une réaction d'urgence.

L'Italie continuera de plaider la cause somalienne et d'appuyer le processus de paix somalien par le biais d'initiatives concrètes qui respectent pleinement la maîtrise et la souveraineté somaliennes. Nous accueillerons la prochaine réunion du Groupe de contact international sur la Somalie à Rome et garantirons une présence diplomatique italienne à Mogadiscio. Dans le domaine de la sécurité, l'Italie continue de fournir des fonds pour que des salaires soient versés à plus de 3 000 membres des forces de sécurité somaliennes.

En effet, nous estimons que c'est aux Somaliens qu'il incombe au premier chef de réaliser la paix et la sécurité dans leur pays. Les Somaliens se voient offrir des possibilités concrètes de reconstruire un État viable vivant en paix avec ses voisins. Les saisir exige du Gouvernement central qu'il fasse preuve d'une volonté et d'un engagement politiques fermes et des entités régionales qu'elles soient déterminées à faire aboutir le processus de réconciliation. L'Italie estime qu'il est important d'intégrer à ce processus les groupes somaliens qui renoncent clairement à la violence et au terrorisme et qui accordent un accès humanitaire sans entrave. Le processus de paix de Djibouti constitue un cadre qui est ouvert à tous les acteurs somaliens potentiels et qui demeure notre référence.

Le statu quo qui prévaut actuellement n'est pas une option, pas plus que ne l'est une nouvelle prorogation de la période de transition. La feuille de route et les Principes de Garowe sont des avancées importantes dans le processus de paix. Leur mise en œuvre intégrale et en temps voulu permettra, le moment venu, de doter la Somalie d'un modèle de gouvernance nouveau, ouvert et stable. Pour optimiser leur impact positif et améliorer les conditions de vie des populations locales, cette stratégie politique doit s'accompagner d'initiatives militaires et civiles.

Nous nous félicitons de l'adoption de la résolution 2036 (2012), qui proroge le mandat de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et augmente les effectifs autorisés afin de faire reculer Al-Chabab et les autres groupes d'opposition armés et de créer des conditions propices à une gouvernance efficace et légitime dans toute la Somalie. Nous encourageons les partenaires, en particulier les nouveaux donateurs, à contribuer au financement de l'AMISOM. Nous soulignons une nouvelle fois l'importance que revêt le renforcement des forces de sécurité somaliennes, qui est essentiel pour établir durablement la sécurité et la stabilité en Somalie. Nous invitons donc la communauté internationale à fournir également un appui aux autorités somaliennes dans ce secteur capital.

La sécurité, la stabilité et une gouvernance efficace favoriseront le développement de la Somalie et permettront de lutter contre les causes profondes du terrorisme et le fléau de la piraterie au large des côtes somaliennes. Comme nous l'avons déclaré par le passé, l'Italie estime que les problèmes du terrorisme et de la piraterie ne peuvent être réglés uniquement par la voie militaire. Ils exigent la mise en place d'une stratégie globale et coordonnée qui conjugue dissuasion et répression et respect de l'état de droit, renforcement des capacités et développement.

La piraterie au large des côtes somaliennes et dans tout l'océan Indien nuit aux intérêts du peuple somalien comme de la communauté internationale. Nous attendons donc des autorités somaliennes qu'elles fassent preuve d'un engagement renouvelé. Celui-ci doit compléter les efforts internationaux de lutte contre la piraterie, notamment l'opération Atalante de l'Union européenne et l'opération Ocean Shield de l'OTAN, mais aussi les efforts du Groupe de contact sur la lutte contre la piraterie au large des côtes somaliennes. Mon pays, qui est victime de ce phénomène, est profondément attaché à ces efforts. C'est pourquoi

nous encourageons nos partenaires, traditionnels et nouveaux, à continuer d'appuyer toutes les activités et les nombreuses initiatives visant à venir à bout du terrorisme et de la piraterie.

Seule une action collective, coordonnée et continue peut produire des résultats efficaces et aider nos amis somaliens à accomplir les tâches redoutables qui l'attendent. Nous préconisons donc une meilleure coordination entre les nombreuses parties prenantes. Nous attendons de l'ONU et de l'Union africaine qu'elles jouent un rôle plus décisif dans la promotion de la paix en Somalie pour renforcer la cohérence entre le processus politique et les opérations militaires en cours. Le renforcement de la cohérence, de la qualité et des retombées des efforts déployés par la communauté internationale pour reconstruire une souveraineté viable dépendent de la coopération. Nous nous félicitons du transfert récent du Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie à Mogadiscio, qui constitue un pas important dans cette direction. Nous sommes par ailleurs favorables à une restructuration du Groupe de contact international sur la Somalie.

L'instabilité de la Somalie représente une menace pour sa population, sa région et le monde entier, car elle favorise l'apparition d'une multitude de problèmes. Les institutions somaliennes doivent donc faire montre d'un sens aigu des responsabilités, et la communauté internationale doit réagir fermement tout en montrant sa capacité à rester unie dans l'action.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Danemark.

M. Staur (Danemark) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais m'associer à la déclaration faite par l'observateur de l'Union européenne au nom de l'Union européenne.

Le moment est très propice au progrès en Somalie, et nous devons pouvoir saisir cette chance. Le débat d'aujourd'hui arrive donc à point nommé. Le Conseil de sécurité vient d'adopter la résolution 2036 (2012) sur la situation en Somalie, qui octroie à la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) plus d'effectifs et de pouvoirs. Il y a moins de deux semaines, nous avons conclu la conférence de Londres qui a été couronnée de succès. En effet, nous avons pu réaliser le double objectif de donner de nouveau la priorité au sort de la Somalie sur la scène internationale et un nouvel élan au processus politique.

Ce débat coïncide avec la fin de la mousson dans l'océan Indien et le début de la saison de piraterie. En tant que pays maritime, le Danemark est profondément préoccupé par ce fléau. Deux citoyens danois sont retenus en otage par des pirates depuis plus d'un an. Le Secrétaire général a déclaré que la piraterie n'était pas une maladie d'origine hydrique, mais plutôt un symptôme des conditions sur le terrain. Je souscris pleinement à ce point de vue.

Il ne saurait y avoir d'impunité pour les pirates. Ils doivent être poursuivis en justice. Nous avons réalisé des progrès récemment, s'agissant de traduire les pirates en justice et de les transférer vers des prisons somaliennes. Nous devons continuer à coopérer avec le Gouvernement fédéral de transition et le Gouvernement régional à Hargeisa, et en particulier à Garowe, pour qu'ils accueillent les pirates condamnés par les tribunaux de la région. Il est essentiel d'adopter les lois nécessaires à cette fin dans toute la Somalie.

Une solution durable en Somalie ne peut qu'être politique. Il faut du leadership politique en Somalie. En fin de compte, il incombe à toutes les parties prenantes, en particulier les Institutions fédérales de transition, de faire avancer ce processus. Le temps presse, et il appartient maintenant aux Institutions fédérales de transition d'agir et de veiller à ce que la transition politique s'achève effectivement en août 2012. La communauté internationale doit faire comprendre aux dirigeants somaliens qu'ils doivent assumer leurs responsabilités, faire preuve de détermination et saisir les chances que leur offre la communauté internationale; bref, qu'ils doivent se mettre à l'œuvre.

De nombreux acteurs participent à la recherche d'une solution à la crise somalienne. L'harmonisation de tous ces efforts est parfois compliquée et exige beaucoup de temps. Pour que nos efforts soient efficients et efficaces, et afin de limiter les coûts de transaction, il est de la plus haute importance que la coordination se fasse sur le terrain, de préférence en Somalie, et qu'elle soit dirigée par les Somaliens en étroite coopération avec l'ONU, l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement. Je tiens à féliciter l'ONU d'avoir élargi sa présence en Somalie dans des conditions extrêmement difficiles. Cependant, personne d'autre ne pourrait diriger ce processus. J'invite l'ONU à étendre sa présence à toutes les régions de la Somalie.

Je voudrais à présent soulever une autre question importante. Nous devons redoubler d'efforts pour assurer la participation des femmes au processus politique. Pendant les nombreuses années de guerre, les femmes ont été les soutiens et les piliers des familles somaliennes. Comme on a pu le constater dans d'autres situations de conflit, les processus de paix ont plus de chances d'être viables quand les femmes y participent pleinement. Les femmes peuvent contribuer au changement.

Il importe au plus haut point que l'AMISOM reçoive un financement suffisant. À cet égard, nous nous félicitons de l'adoption de la résolution 2036 (2012). Depuis toujours, le Danemark appuie sans réserve les tâches essentielles de l'AMISOM. Pour illustrer l'appui continu du Danemark à l'AMISOM, mon gouvernement a récemment approuvé une nouvelle contribution financière non réservée de 5 millions de dollars au Fonds d'affectation spéciale de l'AMISOM. Nous encourageons les autres à contribuer également. Nous allons également accroître notre appui à la brigade Est de la Force africaine en attente afin de faciliter sa contribution à l'AMISOM.

Il faut de toute urgence combler le vide politique dans les zones récemment reprises à Al-Chabab, afin de renforcer la stabilité locale et la mise en place des institutions. Le nouveau fonds pour la stabilité peut devenir un instrument clef pour appuyer la stabilisation à long terme et consolider la paix dans la région du centre-sud de la Somalie. Le Danemark est prêt à contribuer à ce nouveau fonds.

Nos efforts globaux visant à instaurer la stabilité s'inscrivent dans le cadre de nos efforts visant à s'attaquer aux causes profondes du terrorisme. Al-Chabab a démontré qu'il était prêt à tuer brutalement des spectateurs innocents d'un match de football et à terroriser le peuple somalien dans son pays. Al-Chabab a récemment prêté allégeance à Al-Qaida. Cela est évidemment inacceptable. Nous continuerons de lutter contre le terrorisme et d'empêcher les terroristes de voyager ainsi que le financement et le recrutement de terroristes.

Heureusement, il n'y a plus de famine dans la Corne de l'Afrique. Toutefois, 2 millions de personnes en Somalie sont encore touchées par la crise. En outre, les communautés rurales de l'ensemble de la région ont du mal à se remettre des effets de la dernière sécheresse et à survivre. Nous devons renforcer la résilience de ces communautés dans toute la région. Notre action doit être plus robuste, plus coordonnée et plus durable.

Pour terminer, je tiens à souligner l'attachement indéfectible du Danemark à nos efforts conjoints visant à rétablir la paix et la stabilité en Somalie.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Finlande.

M. Haavisto (Finlande) (*parle en anglais*) : L'observateur de l'Union européenne a déjà pris la parole, et je m'associe pleinement à sa déclaration.

La Finlande est un membre actif du groupe de contact international sur la Somalie et nous avons participé à un haut niveau à la conférence de Londres qui s'est tenue la semaine dernière. La Finlande appuie également le Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie (UNPOS) et le Gouvernement fédéral de transition, en appuyant notamment les activités de formation des forces de sécurité du Gouvernement fédéral de transition. En outre, la Finlande participe aux activités de lutte contre la piraterie au large des côtes somaliennes à l'aide d'un navire militaire. La Finlande abrite une grande diaspora somalienne, qui recherche également une solution pacifique à la crise somalienne de façon constructive. Par ailleurs, nous sommes favorables à ce que les sages et les chefs traditionnels participent au dialogue pour la paix.

La Finlande tient à remercier le Royaume-Uni d'avoir organisé la conférence sur la Somalie, qui s'est tenue récemment à Londres. Elle est arrivée à point nommé et a abouti à de très bons résultats. À notre avis, cette conférence a abouti au moins à quatre résultats.

Premièrement, la conférence a souligné avec succès qu'il fallait de nouveau inscrire la Somalie au rang des préoccupations de la communauté internationale.

Deuxièmement, en raison de l'amélioration de la situation humanitaire et des conditions de sécurité en Somalie, d'une manière générale, le message de la conférence de Londres était qu'il était possible de faire ce qu'il faut pour que la période de transition s'achève d'ici à la fin du mois d'août et d'appuyer la réconciliation et le développement dans les régions relativement sûres. Un mécanisme de financement supplémentaire, dénommé le fonds pour la stabilité, a été créé pour faciliter les interventions dans ces régions.

Troisièmement, la conférence de Londres a également appuyé la décision du Conseil de sécurité, figurant dans la résolution 2036 (2012), de faire passer les effectifs de l'AMISOM de 12 000 à près de 18 000 hommes. Cela a permis d'intégrer les contingents kényans au sein de l'AMISOM. Toutefois, il faudra des fonds supplémentaires. L'Union européenne a déjà annoncé une nouvelle contribution de 100 millions d'euros.

Quatrièmement, la conférence a souligné qu'il fallait se concentrer sur les causes profondes du conflit somalien, et des propositions complémentaires pour intensifier les efforts de lutte contre la piraterie et le terrorisme ont été présentées.

La Finlande se félicite de tous ces résultats. Il est possible d'aider la Somalie de façon constructive et concrète en dépit des problèmes de sécurité que connaissent de nombreuses régions du pays. Pour la Finlande, il est clair que l'avenir de la Somalie se trouve entre les mains des Somaliens.

Nous saluons le processus de Garowe qui prévoit l'adoption d'une nouvelle constitution et des réformes parlementaires. Ce sont des éléments de base essentiels pour la Somalie pendant et après la période de transition. Il est essentiel que les Principes de Garowe reçoivent l'agrément des Somaliens. Nous nous réjouissons de ce que les Nations Unies et les autres partenaires appuient ces principes.

Les Principes de Garowe mettent l'accent sur le rôle des sages traditionnels reconnus dans le processus visant à mettre en place une structure parlementaire après la période de transition. L'appui de la Finlande à l'UNPOS a privilégié le recours aux sages somaliens et aux chefs religieux pour qu'ils contribuent de façon constructive au raffermissement de la paix. La Finlande est prête à envisager d'accroître son appui à ces activités.

Nous nous félicitons de ce que 30 % des Somaliens qui adopteront la constitution provisoire doivent être des femmes. Depuis longtemps, les questions liées à la parité et à l'égalité de chances sont un élément essentiel de la politique de développement de la Finlande.

Il est évident que la nouvelle constitution et le processus de réformes parlementaires doivent être expliqués clairement aux citoyens somaliens ordinaires pour qu'ils les comprennent. Par conséquent, il convient de mener des campagnes de sensibilisation publique, d'éducation et d'information. Nous nous demandons si les Somaliens de la diaspora ne devraient pas également participer à ces activités. Nous estimons qu'en plus de fonds importants qu'elle envoie en Somalie, la diaspora a un autre rôle important à jouer. La diaspora somalienne en Finlande appuie plusieurs activités de développement en Somalie et reçoit un financement complémentaire du Gouvernement finlandais à cet effet.

Le renforcement progressif des forces de sécurité somaliennes est essentiel pour la reconstruction de la nation somalienne après deux décennies de non-fonctionnement des structures de l'État. Dès le début, la Finlande a participé à la mission de formation de l'Union européenne pour la Somalie, qui forme le personnel de sécurité du Gouvernement fédéral de transition.

À l'issue de la période de transition, il faudra redoubler d'efforts pour poursuivre l'œuvre de réconciliation et de pacification. Le processus de paix doit être ouvert à tous et tous ceux qui veulent participer à la reconstruction de leur pays et prendre leurs distances vis-à-vis du terrorisme doivent être les bienvenus. Les femmes et les jeunes, qui sont souvent exclus de ces processus, doivent tout particulièrement avoir la possibilité d'y prendre part.

La Finlande rend hommage à l'Organisation des Nations Unies et aux différents pays qui ont établi une présence et des opérations à Mogadiscio, malgré les problèmes évidents de sécurité. Ce n'est qu'en opérant depuis l'intérieur de la Somalie que la communauté internationale peut gagner pleinement la confiance du peuple somalien.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante du Kazakhstan.

Mme Aitimova (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Avant toute chose, Monsieur le Président, je voudrais, au nom de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), féliciter votre délégation pour son accession à la présidence du Conseil de sécurité et remercier le Togo, membre important de l'OCI, de son excellente conduite des travaux du Conseil de sécurité en février.

Comme le Secrétaire général de l'OCI, M. Ihsanoglu, l'a déclaré dernièrement à la conférence de Londres, notre organisation estime qu'après plus de deux décennies de conflit et de chaos, la Somalie se trouve aujourd'hui à un tournant décisif. Nous pensons qu'il faut, aujourd'hui plus que jamais, que la

communauté internationale prenne de toute urgence des mesures concertées et énergiques, en coopération avec les parties somaliennes, pour permettre au pays de prendre un nouveau départ. Les efforts d'ouverture du Gouvernement fédéral de transition sur le plan politique sont une évolution positive.

Dans l'intervalle, le refoulement d'Al-Chabab hors de Mogadiscio par la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), l'opération militaire kényane dans le sud de la Somalie, l'offensive militaire éthiopienne dans le centre de la Somalie et la lutte intensive contre la piraterie ont insufflé un dynamisme supplémentaire en faveur de la réalisation des objectifs de la transition.

Tout en soulignant ces importantes avancées, nous observons avec consternation la crise au Parlement qui détourne l'attention de la transition et risque même de faire dérailler le processus. C'est pourquoi nous nous félicitons de l'accord politique conclu par les Somaliens à la Conférence nationale consultative sur la Constitution à Garowe. L'engagement d'avoir un minimum de 30 % de femmes à la Commission électorale indépendante, à l'Assemblée constituante et au nouveau Parlement fédéral est très encourageant. Appuyer, dans les États membres de l'OCI, l'autonomisation des femmes et leur pleine participation aux processus politiques est une priorité majeure pour nous.

Forte de son avantage comparatif, du fait de sa proximité culturelle et religieuse évidente, et suite aux consultations qu'elle a tenues avec un large éventail de la société somalienne et avec certains partenaires, l'OCI est parvenue à la conclusion qu'il faut lancer une initiative de paix et de réconciliation avec les parties concernées afin de donner aux éléments modérés qui veulent rejoindre le processus de paix et participer à la vie politique la possibilité de le faire.

Un processus politique de réconciliation sincère est essentiel pour compléter l'action militaire en Somalie. Des mesures militaires seules n'instaureront pas une paix durable et viable. Nous constatons avec satisfaction que les premiers contacts de l'OCI avec certains des membres de l'opposition somalienne s'avèrent prometteurs et nous renforcent dans notre conviction qu'il est impératif d'aller de l'avant.

Pour ce qui la concerne, la communauté internationale doit veiller à ce que l'appui et l'assistance requis soient apportés au Gouvernement de façon cohérente afin que ce dernier fournisse des services à la population, assure la sécurité et exerce son autorité dans les zones reprises aux rebelles. L'OCI tient ici à assurer le Conseil de sécurité et toutes les parties prenantes de son appui indéfectible à la réalisation des grandes priorités que sont la sécurité, la rédaction de la constitution, la réconciliation et la bonne gouvernance afin de mener à bon terme la transition politique.

Sur le plan humanitaire, la vie de millions de personnes, en particulier des groupes faibles et vulnérables, continue d'être en danger. Bien que l'Organisation des Nations Unies ait officiellement proclamé la fin de la famine en Somalie, il faut poursuivre les efforts pour stabiliser davantage la situation alimentaire dans les mois à venir, ce qui est indispensable pour prévenir toute nouvelle pénurie.

Malgré les efforts de la communauté internationale en cours, notamment la réaction généreuse des États membres de l'OCI et de leur société civile, coordonnée et mobilisée par l'OCI, des millions de personnes continuent d'avoir besoin d'une aide humanitaire. La nature n'est pas la seule cause de la crise humanitaire somalienne; les dysfonctionnements politiques, l'escalade militaire et l'aggravation de la situation en matière de sécurité en sont aussi à l'origine. En outre, la poursuite des affrontements et le manque d'accès aux personnes les plus nécessiteuses restent des problèmes opérationnels majeurs.

L'expulsion de 16 organisations non gouvernementales humanitaires hors de Somalie dernièrement a eu un grave impact sur la fourniture de secours de base et créé un grand vide qu'il convient de combler. L'OCI prie instamment la communauté internationale humanitaire de travailler de concert pour trouver le moyen de remédier à ces lacunes en profitant concrètement de la possibilité qu'a l'OCI d'avoir un meilleur accès en Somalie compte tenu de ses affinités culturelles.

Forte de son engagement à long terme aux côtés du peuple somalien, l'OCI, par l'intermédiaire de son Bureau de coordination humanitaire en Somalie, est prête à entamer la phase suivante de son mandat. Prochainement, elle passera de la phase des secours d'urgence à celle du développement en se focalisant sur la réinstallation dans leurs villages et foyers des personnes déplacées comme moyen de promouvoir le développement durable. À cet égard, plusieurs projets

d'approvisionnement en eau vont être mis en œuvre dans tout le pays.

En matière de renforcement des capacités dans les secteurs de l'éducation et de la santé, l'OCI est en train de mettre la dernière main à un projet commun avec le Programme des Nations Unies pour le développement. L'OCI est déterminée à continuer d'aider le peuple somalien et est prête à resserrer sa coopération opérationnelle avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et d'autres acteurs humanitaires. Elle est aussi déterminée à avoir avec eux un dialogue et une coopération constructifs et à mettre au point une stratégie commune pour la phase de relèvement en Somalie.

L'OCI et ses États membres sont déterminés à montrer l'exemple, comme l'a prouvé la mobilisation remarquable dont ils ont fait montre pour lutter contre la récente famine. Au cours du tout dernier Conseil des ministres des affaires étrangères à Astana, les ministres des affaires étrangères de l'OCI ont approuvé la création d'un fonds d'affectation spéciale pour la Somalie afin de contribuer au développement à long terme et aux efforts de consolidation de la paix dans ce pays. Dans le cadre de leurs actions humanitaires l'année dernière, les États membres de l'OCI se sont engagés à mobiliser un montant total de 500 millions de dollars afin d'atténuer la crise humanitaire catastrophique en Somalie.

Pour terminer, l'OCI est prête à étendre sa coopération et son partenariat à d'autres acteurs pour le bien du peuple somalien. Nous sommes heureux de renforcer notre collaboration constructive avec la Ligue des États arabes et l'Organisation des Nations Unies dans le cadre des efforts globaux de consolidation de la paix et de réconciliation en Somalie.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Suède.

M. Grunditz (Suède) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué ce débat public tout à fait opportun sur la Somalie.

Le Suède s'associe à la déclaration de l'Union européenne et voudrait aborder, en outre, quatre points.

Premièrement, il faut maintenir l'impulsion donnée par la conférence de Londres au processus politique. Un appui est impératif si on veut que le processus de réformes dirigé par les Somaliens aboutisse à un système politique ouvert, diversifié, représentatif et crédible lorsque le mandat des Institutions fédérales de transition s'achèvera en août. D'ici là, un cadre constitutionnel démocratique devra avoir été mis en place afin d'unifier et de rallier solidement le peuple somalien autour d'un objectif commun de réconciliation et d'édification de la nation. Par ailleurs, il faut développer et rendre opérationnels des mécanismes financiers souples, transparents et responsables.

En cette étape cruciale, il incombe tout particulièrement aux dirigeants somaliens, aux Institutions fédérales de transition et aux signataires de la feuille de route de faire montre d'esprit d'ouverture et de bonne volonté. Ces efforts doivent recevoir l'appui politique et financier nécessaire, en fonction des progrès accomplis.

Deuxièmement, garantir la sûreté et la sécurité est crucial pour mettre en place un environnement politique propice. Malgré d'importants progrès, réalisés en grande partie grâce à la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et à sa collaboration avec le Gouvernement fédéral de transition et les forces de sécurité alliées, la sécurité et la stabilisation ne pourront s'inscrire dans la durée que si elles sont accompagnées d'une gouvernance axée sur la population, de la prestation des services de base et du développement. Les liens entre sécurité, progrès politique et redressement doivent être renforcés davantage. La protection des civils doit être assurée en permanence. Nous nous faisons l'écho de l'appel lancé par l'Union européenne pour que d'autres donateurs viennent compléter les ressources affectées à l'AMISOM par l'Union européenne et ses États membres. Un dispositif de soutien plus fiable, efficient et transparent doit être mis en place.

Troisièmement, l'Organisation des Nations Unies a un rôle de leadership essentiel et stratégique à jouer, en partenariat avec l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement. L'approche stratégique intégrée de l'ONU devrait apporter davantage de synergies et d'efficacité à sa participation pluridimensionnelle. La transparence est essentielle tant à la confiance qu'à l'efficacité.

En tant que participant à la conférence de Londres et membre du Groupe de contact international, la Suède attend avec intérêt de prendre part aux efforts visant à rendre notre coopération plus productive et plus efficace. La coordination de l'action politique et des moyens opérationnels est vitale. L'ONU et le

Représentant spécial du Secrétaire général, ainsi que les autorités somaliennes, jouent un rôle de premier plan pour veiller à ce que nos efforts conjoints portent des fruits.

Enfin, nous nous félicitons de l'annonce selon laquelle la famine pourrait être terminée. Cela étant, la situation est extrêmement fragile, étant donné les nouvelles alertes au retour de la sécheresse. Il faut maintenant renforcer la capacité de résistance aux futurs chocs et consolider les moyens de subsistance fragiles. L'aide d'urgence et le développement sont interconnectés. Les acteurs humanitaires doivent pouvoir accéder pleinement et en toute liberté à tous ceux qui sont dans le besoin.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Indonésie.

M. Percaya (Indonésie) (*parle en anglais*) : Pour commencer, je voudrais féliciter le Royaume-Uni de son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de mars et d'avoir convoqué le présent débat public sur la situation en Somalie. Ma délégation remercie également le Secrétaire général et son Représentant spécial, M. Augustine Mahiga, de leurs exposés.

L'Indonésie s'associe à la déclaration faite par le représentant du Kazakhstan au nom de l'Organisation de la coopération islamique.

Depuis trop longtemps, la violence et l'instabilité empêchent le peuple somalien de vivre une vie pacifique et normale. Les autorités nationales doivent veiller à répondre pleinement aux besoins et aux aspirations des citoyens somaliens. La communauté régionale et la communauté internationale doivent mieux faire, en renforçant leur appui aux objectifs et solutions définis par les Somaliens.

L'Indonésie se félicite de la conférence de Londres organisée le 23 février 2012, ainsi que de son communiqué, qui évoque toutes les difficultés auxquelles la Somalie est confrontée. Les prochaines mesures que devront prendre l'ONU et la communauté internationale sont extrêmement importantes, et il sera crucial que les parties prenantes somaliennes soient pleinement impliquées dans ces efforts. Si nous nous félicitons des progrès politiques dans le pays et de l'achèvement imminent de la période de transition et du mandat du Gouvernement fédéral de transition, nous soulignons cependant aussi l'importance de mettre en place un futur gouvernement qui soit pleinement représentatif de la classe politique somalienne. La réconciliation nationale est essentielle, et nous espérons que l'on en est conscient partout, afin qu'une action politique redynamisée et jouissant d'un appui suffisant soit menée à cette fin.

L'Indonésie est gravement préoccupée par le terrorisme et la violence en Somalie. Nous appuyons la décision du Conseil de sécurité de renforcer la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) afin de veiller à la sécurité et à la stabilité dans la région. Cependant, l'augmentation des effectifs de l'AMISOM doit être soutenue par des ressources appropriées et prévisibles.

Certes, il est impératif de prévenir le terrorisme, la violence et la piraterie, et cet objectif fait l'objet de toute l'attention qu'il mérite de la part des partenaires de la communauté internationale. Cela étant, il convient également d'accorder l'attention nécessaire au besoin de reconstruction. L'édification d'institutions publiques fonctionnelles et responsables et le renforcement des capacités nécessaires en Somalie contribueront à créer un environnement propice pour faire en sorte que les mesures de lutte contre le terrorisme, la violence et la piraterie soient couronnées d'un succès durable.

Nous devons également garder à l'esprit que la pauvreté demeure un problème très grave. Il faut redoubler d'efforts et renforcer notre appui pour permettre au peuple somalien de disposer de moyens de subsistance durables et l'aider à améliorer ses conditions de vie. La piraterie doit être envisagée dans un contexte global également, en privilégiant la redynamisation de l'activité économique locale et de l'économie nationale dans son ensemble.

Nous notons que, du fait de l'intensification des efforts internationaux visant à lutter contre la piraterie au large des côtes de la Somalie, la question des poursuites judiciaires engagées contre les pirates devient de plus en plus complexe. L'Indonésie appuie le renforcement de la coopération internationale pour engager des poursuites à l'encontre des auteurs d'actes de piraterie et de vols à main armée, en application de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

Pour terminer, nous estimons que l'ONU et la communauté internationale doivent continuer à accorder toute l'attention qu'elle mérite à la situation en Somalie. Nous pensons également qu'il est nécessaire de veiller à ce que les solutions élaborées soient complètes et déterminées par l'action des parties

prenantes somaliennes, et soient intégrées au processus de réconciliation nationale.

L'Indonésie renouvelle son appui envers l'unité, la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de la Somalie. Nous continuerons de faire tout notre possible pour aider le peuple somalien à retrouver la paix, la sécurité et la prospérité.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Norvège.

M. Wetland (Norvège) (*parle en anglais*) : Après les échanges que nous avons eus avec le Premier Ministre, M. Abdiweli Mohamed Ali, à Oslo la semaine dernière, nous estimons que les dirigeants somaliens font désormais preuve de beaucoup plus de détermination et d'engagement à faire avancer la cause d'une paix durable. Ils en seront certes les principaux responsables, mais auront également besoin d'un appui et d'un engagement solides de la part de la communauté internationale.

Nous abordons désormais une étape critique, non seulement pour la Somalie mais également pour la relation que celle-ci entretient avec la communauté internationale. Ensemble, nous disposons désormais d'une occasion réelle de sortir la Somalie de la misère et du chaos politique dans lesquels elle se débat depuis trop longtemps. Si nous réussissons, cela signera le début d'une nouvelle vie, plus optimiste, pour les Somaliens, ainsi qu'un pas de géant vers l'élimination de la menace de la violence, du terrorisme et de la piraterie qui pèse non seulement sur la région, mais également sur la communauté internationale au sens large.

Il est absolument nécessaire que la communauté internationale saisisse cette occasion de collaborer avec les dirigeants somaliens et de la région pour appuyer leurs efforts afin de veiller à ce que cette occasion ne soit pas perdue. Outre l'assistance humanitaire et autre que nous avons déjà apportée – et qui, pour les deux dernières années, s'élève à environ 40 millions de dollars par an – la Norvège a décidé de contribuer à hauteur de 2 millions de dollars au nouveau fonds de stabilisation pour la Somalie. Nous continuerons également d'appuyer le processus visant à l'adoption d'une nouvelle Constitution somalienne et à l'élection du nouveau Parlement. Nous encourageons vivement les membres du Conseil et les autres pays à tirer parti de l'occasion dont nous disposons actuellement pour apporter encore plus d'appui aux efforts visant à rétablir la paix et la stabilité en Somalie et dans la région.

La nouvelle dynamique que nous observons désormais en Somalie a été notamment déclenchée par le succès militaire de l'AMISOM qui a réussi à refouler les extrémistes militants hors de Mogadiscio – nous devons rendre à César ce qui appartient à César. Nous nous félicitons donc de la décision récente prise par le Conseil d'étendre l'appui accordé à cette importante Mission africaine.

Nous devons veiller à ce que les victoires militaires soient suivies des mesures, politiques et autres, appropriées, afin d'éviter qu'un vide juridique ne s'installe dans les zones reprises aux extrémistes.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Éthiopie.

M. Alemu (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir pris l'initiative de convoquer la présente séance au tout début de la présidence britannique. Je voudrais également féliciter votre grand pays d'avoir organisé le mois dernier sur la Somalie une conférence qui, à tous les égards, a été une réussite. La présence à cette séance de son Sous-Secrétaire d'État illustre encore une fois la volonté du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord d'appuyer le processus de paix en Somalie. Je remercie également le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Mahiga, pour son excellent travail, et le Secrétaire général pour le profond intérêt qu'il a toujours manifesté à l'égard de la Somalie.

La conférence de Londres a effectivement aidé à appeler l'attention du monde sur la nécessité urgente d'aider le peuple somalien à mettre fin à une tragédie qui n'a que trop duré. Il existe en fait des signes prometteurs de progrès en Somalie, et la conférence de Londres, loin de se dérouler dans un climat de désespoir, s'est tenue à la suite d'une évolution positive survenue dans le pays. Certes, la plupart des progrès ont été réalisés dans le domaine de la sécurité, mais la série de défaites essuyées par Al-Chabab et l'expansion des zones contrôlées par le Gouvernement fédéral de transition marquent des tournants significatifs sur la voie de la stabilisation de la situation en Somalie.

Ces acquis n'ont pas été sans sacrifices. Il convient donc d'exprimer notre gratitude à la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), à

l'Ouganda et au Burundi, ainsi qu'aux forces de sécurité du Gouvernement fédéral de transition. Les forces kényanes et éthiopiennes ont également apporté leur aide, mettant en lumière la coopération accrue en faveur de la paix entre les pays de la région. La libération de Baidoa à la veille de la conférence de Londres a renforcé l'opinion selon laquelle Al-Chabab n'a plus le vent en poupe. Ce qui s'est passé ensuite à Baidoa a clairement montré qu'Al-Chabab ne bénéficie d'aucun soutien populaire, et l'accueil que la ville a réservé au Gouvernement fédéral de transition et aux forces éthiopiennes montre à quel point le peuple aspire à la paix. Point n'est besoin de souligner à quel point Al-Chabab et ses partisans étrangers ont utilisé Baidoa pour violer les résolutions du Conseil de sécurité, et à quel point cela a exacerbé la tragédie humanitaire en Somalie.

Il est indéniable que, la crise en Somalie étant de nature politique, son règlement appelle également une approche politique. Sur ce front également, le Gouvernement fédéral de transition s'acheminait déjà dans la bonne direction et ce, avant même la conférence de Londres. La stratégie locale de consolidation de la paix – définie par le Gouvernement fédéral de transition dans un document sur son approche relativement à la stabilisation et à la réconciliation dans les zones nouvellement libérées – semble indiquer la détermination des autorités à relever le défi politique. Les tâches que le Gouvernement fédéral de transition devra entreprendre d'ici le mois d'août sont également claires et ont été définies dans la feuille de route de septembre 2011. De plus, le résultat de la deuxième Conférence nationale consultative sur la Constitution, qui s'est tenue à Garowe, a jeté les bases de l'achèvement réussi de la période de transition et du cadre politique d'après août 2012.

Néanmoins, on ne saurait sous-estimer les défis auxquels le Gouvernement fédéral de transition est confronté. C'est pourquoi l'appui accru de la communauté internationale est si important dans pratiquement tous les domaines. Premièrement, il faut continuer à améliorer les conditions de sécurité et ne pas relâcher la lutte contre Al-Chabab. Ces problèmes ne sont toujours pas réglés. À cet égard, la résolution 2036 (2012) est très utile. L'augmentation des effectifs autorisés de l'AMISOM à plus de 17 000 membres et le remboursement du matériel qui appartient aux contingents, dont les moyens de mise en œuvre et les multiplicateurs de force, est une mesure importante qui pourrait faciliter la stabilisation des zones nouvellement libérées.

Tout aussi importante est l'interdiction des exportations de charbon qui, jusqu'à présent, constituaient une source non négligeable de revenus pour Al-Chabab. Nous formons l'espoir que les vendeurs qui ne se souciaient pas que les recettes de la vente du charbon aillent à Al-Chabab, seront dissuadés de continuer cette pratique. Nous espérons également que la composante maritime de la nouvelle AMISOM recevra bientôt l'approbation du Conseil.

Il ne serait pas exagéré de dire qu'il existe désormais une chance de consolider la paix en Somalie. Sur le plan national, Al-Chabab est en fuite et ne recouvrera sans doute pas ses forces si les efforts régionaux et internationaux déployés pour marginaliser les éléments radicaux de ce groupe terroriste se poursuivent dans le respect des principes du droit international et conformément aux résolutions du Conseil de sécurité. En fait, comme notre Premier Ministre, M. Meles Zenawi, l'a déclaré à la conférence de Londres,

> « Al-Chabab est une organisation terroriste qui applique une interprétation extrême d'une grande religion et qui est opposée à la paix et à la stabilité en Somalie et dans l'ensemble de la région. Cette idéologie de violence et de chaos peut et doit être vaincue. Il n'y a pas de compromis possible avec le noyau dur d'Al-Chabab et avec ses idées. Aider Al-Chabab de quelque façon que ce soit est non seulement contraire à nombre des résolutions du Conseil de sécurité et donc, au droit international, mais constitue également un crime contre le bien-être des peuples de notre région. »

La région est bien d'accord là dessus, de même qu'elle convient qu'il faut faire tout ce qui est nécessaire dans le domaine de la sécurité pour poser les fondations de la paix en Somalie. C'est là un des principaux faits nouveaux survenus dans la Corne de l'Afrique – la coordination et la coopération étroites entre les membres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) afin d'aider la Somalie à rétablir la paix et d'assurer que la région vive dans la sécurité. L'IGAD travaille également en étroite coopération avec l'Union africaine pour la paix en Somalie. En outre, la coopération triangulaire entre l'ONU, l'Union africaine et l'IGAD a été plutôt remarquable.

Tous ces faits ont été des atouts pour les efforts visant à instaurer la paix en Somalie. La conférence de Londres a permis de renforcer encore la coopération entre les parties prenantes dans les domaines de la paix et de la sécurité en Somalie. Nous espérons que la prochaine conférence d'Istanbul favorisera ce processus prometteur.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a plus d'orateurs inscrits sur ma liste.

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 16 h 10.